



La maison dans les arbres un projet qui s'inscrit dans un univers très urbanisé mais les immeubles alentours ne gâchent en rien la vue des futurs propriétaires de ces demeures haut de gamme. (Photos Gérard Baldocchi)

Les maisons dans les arbres de Toga présentées aux partenaires

Ce projet immobilier a permis aux Demeures Corses de décrocher, à Vienne, la médaille d'or du challenge de l'union des maisons françaises. Une visite sur le chantier a été organisée récemment



Jean Nicolas Antoniotti a présenté à tous les partenaires présents, sur le toit terrasse des maisons dans les arbres cet audacieux projet immobilier.

Les maisons à énergie positive ou à basse consommation d'énergie seront dans quelques années les seules constructions qui seront autorisées par les pouvoirs publics. En Corse, même si dans ce domaine, il y a un retard assez important par rapport aux chantiers sur le Continent des entreprises et des particuliers ont décidé de faire de ces nouvelles normes une réalité. Ainsi les demeures corses dirigées par Jean-Nicolas Antoniotti sont à l'origine de la première habitation en Corse labélisée BBC en 2011. Et pour accentuer encore son avance dans ce domaine, les Demeures Corses ont choisi de passer à la maison à énergie positive. Le projet présenté

par les Demeures Corses a d'ailleurs reçu à Vienne à la fin de l'année dernière la médaille d'or 2012 du challenge des maisons françaises pour son projet d'éco village à Bastia. Une visite de chantier a donc été organisée récemment dans le quartier de Toga où les trois maisons qui sont déjà hors d'eau et hors d'air ont été présentées à l'ensemble des partenaires du club national Prescrire qui étaient venus en nombre à Bastia pour la présentation de cet audacieux programme immobilier.

Plus de 800 000 euros la maison clé en main

«Les maisons dans les arbres de Toga

sont un modèle exemplaire et unique de mixité urbaine. Ces habitations de 164 mètres carrés habitables sur trois niveaux conjuguent intimité, nature et fonctionnalité. Les arbres ont été sauvegardés et intégrés dans le programme immobilier afin de préserver l'environnement et l'intimité des futurs propriétaires. Elles sont toutes les trois à énergie positive et répondent aux normes applicables en 2020. Nous avons ainsi quasiment 10 ans d'avance sur les exigences du Grenelle de l'environnement», ont expliqué Jean-Nicolas Antoniotti et sa principale collaboratrice Anne Marcoux-Sanchez. Le coût global pour être l'heureux propriétaire de ces maisons très haut de gamme n'a pas encore été complè-

tement arrêté mais il dépassera les 800 000 euros. À ce prix-là, les pensionnaires des lieux n'auront plus qu'à installer leurs meubles et à profiter de la vue qui s'offre à eux. Un critère qui n'a pourtant pas été prédominant dans la conception des demeures par la jeune architecte ajacienne Angeline Ferraud : « Nous avons souhaité intégrer complètement les maisons au site. Et même si le terrain est orienté à l'est, nous avons pu faire de grande percée au sud ce qui est incontournable lorsqu'on espère réaliser une maison positive. La grande force de cette fabrication est ce volume en double hauteur avec ces baies vitrées. J'ai travaillé dans la conceptualisation sur le terrain et sur les

arbres présents pour que ces faiblesses deviennent des points forts qui permettent de préserver l'intimité. » Et même si les prix sont pour le moment très élevés pour les salaires des classes moyennes insulaires, les demeures corses profitent de leur avantage technologique pour proposer des solutions abordables. » Nous sommes à la pointe des avancées technologiques en matière de constructions et notre savoir-faire bénéficie à l'ensemble de la profession mais également aux futurs propriétaires puisque notre souhait est de rendre nos constructions à haute technicité environnementales abordables à tous. »

YANN MONTI
ymonti@nicematin.fr